

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13.Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille +--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel [retraites.cgtposte13@gmail.com](mailto:retraites.cgtposte13@gmail.com) Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>



**Le bénévolat c'est travailler sans être payé.  
Le pénélopat c'est rien foutre pour beaucoup d'argent !**

## L'EDITO :

**C'est quand ils ne sont plus là qu'on s'aperçoit de leur utilité !**

Je veux parler de ce que la Presse bien -pensante à l'habitude de décrier à longueur de colonne, ces services contre lesquels on peste parfois quand on est obligé de s'adresser à eux : je pense bien sûr aux Services Publics.

En effet, qui n'a pas pesté contre les attentes aux Urgences de l'hôpital, piaffé d'impatience dans les locaux des impôts, fulminé contre la guichetière de La Poste ou râlé contre la livraison tardive du colis de Noël. Qui n'a pas maudit ce train que « n'est jamais à l'heure » et ce bus qu'on attends dans le froid du Mistral qui semble faire exprès de s'engouffrer dans l'abri bus, qui n'a jamais maudit ( ou applaudit) les gréviste de l'EDF qui viennent encore de couper « le jus » .....



Et pourtant, un jour, on se réveille avec des restructurations à La Poste (traduisez par la fermeture du bureau de Poste du quartier, jugé non rentable = et nous voilà obligé de faire des kilomètres en plus si l'on veut poster son colis (pratique pour les personnes âgées !). Pour les Urgences médicales, c'est plus grave parce que cela touche notre santé (et notre vie donc ) Il faudra attendre des heures pour passer aux Urgences ou avoir la chance de trouver un lit dans un hôpital proche de chez soi pour pouvoir se soigner! Pour les transports, il est loin le temps où la SNCF était garante des horaires et de l'accueil des passagers, aujourd'hui c'est un département entier qui est sans voies ferrées (l'Ardèche par ex. et tout un tas de petites lignes disparues ou sous-exploitées dans les arrière-pays) , les halls de gare ressemblent à des cathédrales vides et les RER sont devenus des «îlots d'insécurité» depuis l'abandon des contrôleurs dans ces trains ! Pour les Impôts, les Services sociaux de proximité, les bureaux de la CAF de Pôle emploi ou de la Sécurité sociale, c'est la même misère, les mêmes galères !

Heureusement, et les retraits'e's sont souvent en première ligne, avec les personnels et les citoyens pour se mobiliser,, lutter et gagner parfois contre ces fermetures !

Car on a beau dire :

**Les CLIENTS devenus ne sont souvent pas mieux considérés que les Usagers disparus. !!!**

**La seule différence? C'est le coût dirait le MEDEF, c'est le prix des Services disent les Usagers- floués.**

**Mettons les questions sociales sur le devant de la scène.**

Et donc, toutes les raisons pour les retraité»-e-s de participer, avec les actifs à la journée du

**21 mars : Journée interprofessionnelle de lutte dans les territoires.**

Pour : La Reconquête industrielle, le Développement des services publics,  
La Protection sociale, l' Emploi, les Salaires et Pensions ...



## Quels sont les prestations et avantages de retraite exonérés de l'impôt sur le revenu ?

Les prestations suivantes ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu :

- la rente viagère d'invalidité prévue à l'article L 28 du code des pensions civiles et militaires de retraite (en vertu de l'article 81-8° du code général des impôts)
- la majoration pour l'assistance d'une tierce personne prévue par l'article L 30 bis du code des pensions civiles et militaires de retraite (en vertu d'une décision ministérielle du 17 février 1955);
- l'allocation temporaire d'invalidité (en vertu de l'article 81-8° du code général des impôts) ;
- les pensions militaires d'invalidité et les pensions des victimes de guerre (en vertu de l'article 81-4°a du code général des impôts) ;
- l'allocation de solidarité aux personnes âgées et l'allocation supplémentaire d'invalidité (en vertu de l'article 81-9° du code général des impôts) ;
- la retraite du combattant (en vertu de l'article 81-4° du code général des impôts),
- les traitements de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire (en vertu de de l'article 81-7° du code général des impôts).



## PENSIONS DE RÉVERSION

La CGT revendique une pension de réversion pour toutes et tous, sans conditions de ressources, ni de condition d'âge.

Cette pension de réversion doit être portée à 75 % de la pension du conjoint décédé.

Reconnaissance du pacs et du concubinage.

*Rappel : La pension de réversion concerne 4,4 millions de personnes mais, essentiellement des femmes. Plus d'une femme sur quatre ne reçoit que la réversion*

## FISCALITÉ: LES FEMMES VICTIMES DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ?

Le prélèvement à la source va complexifier le recouvrement de l'impôt, mettra en danger le niveau de recouvrement, mais posera également des problèmes d'égalité.

Les femmes, déjà globalement pénalisées par un système fiscal injuste et inégalitaire préservant les personnes les plus aisées au détriment des plus modestes, risquent de voir accentuer ce phénomène...

Nous avons besoin non pas d'une réforme du recouvrement de l'impôt, mais d'une véritable réforme fiscale porteuse de justice sociale, d'égalité femmes/hommes, et d'efficacité économique.

Penser à  
ne pas  
oublier...

*Pour nos Pensions  
Pour nos Services Publics  
Pour notre Protection So-  
ciale*

**RASSEMBLEMENT**

**LE 7 MARS 2017 11H**

*devant la Préfecture  
place Félix Baret  
MARSEILLE*

**Le groupe La Poste affiche des profits en hausse de 33 % : 849 millions d'euros net, pour l'exercice 2016.**

Une fois de plus, ils sont issus d'événements exceptionnels tels que la vente d'une société et des reprises de provision (épargne logement suite à des départs massifs d'épargnants en 2015 *et sur des avantages pour les postiers, l'état prenant le relais pour les aides à domicile des retraités et les chèques vacances*).

## Et tout ca Madame la Rombière, pour préparer le rendez-vous du 30 (10h sous l'Ombrière)

La question de l'amélioration des conditions de vie des retraité(e)s est, aujourd'hui, la grande absente des débats politiques et donc des médias.

Pour ne pas se résigner à cette invisibilité, le groupe des 9 a organisé, le 13 janvier au CESE à Paris, un colloque qui a réuni +300 de ses militants.

Deux tables rondes ont abordé les thèmes :

- Les retraités dans la société avec la participation de Bernard ENNUYER (sociologue).\*
- Pouvoir d'achat et autonomie avec la participation de Guillaume DUVAL (journaliste et économiste).

Les différentes interventions des organisateurs et les débats avec et dans la salle ont fait ressortir nos engagements communs :

Faire progresser le niveau de vie de l'ensemble des retraités au même rythme que celui des actifs (indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen), demander à ce qu'aucune retraite pour une carrière complète ne soit en dessous du SMIC et que le montant des retraites, lors de la liquidation, soit dans la continuité du salaire.

Assurer une protection sociale solidaire en renforçant la Sécurité Sociale et, ainsi, réduire les restes à charge pour développer l'accès aux soins.

Félicitons-nous de la tenue de ce colloque qui a permis de renforcer l'unité autour de la plateforme revendicative du groupe des 9.

Pour développer encore notre action :

- Nous encourageons l'idée de tenir localement des initiatives analogues, de façon la plus large possible.
- Nous lançons un grand questionnaire dont les objectifs sont d'approfondir nos liens avec les retraité(e)s et de préciser nos revendications.

### • Et nous appelons les retraité(e)s à faire du 30 mars 2017 une journée nationale de mobilisation et d'action.

*(D'où le titre de l'article. Manque quand même l'heure et le lieu exact du rendez-vous)*

Ainsi, nous poursuivons notre but commun : la défense et l'amélioration des retraites et des conditions de vie des retraité(e)s !

Tous nos syndiqués retraités recevront le questionnaire directement par courrier avec une enveloppe retour. (Nous centralisons et transmettons vos Réponses à l'USR CGT13)



**RETRAITÉS !**

Neuf organisations syndicales de retraités ont décidé de s'adresser à vous :

pour mieux vous connaître    pour mieux vous représenter    pour mieux agir en votre faveur

Parce que votre avis compte pour nous :

- répondez aux questions ci-dessous
- envoyez-nous vos réponses à l'adresse en bas de cette feuille ou remettez-là à l'un de nos militants.

- **Les Retraites de La Poste eux interpellent, par l'envoi d'une demande d'audience, la DNAS pour présenter et défendre VOS revendications.**
- **La Section Syndicale compte sur vous pour venir accompagner, le moment venu, la délégation !**
- **ENSEMBLE POUR GAGNER !**

Notre Bureau de Section a décidé de faire de 2017

## L'ANNEE de VIE NOUVELLE

Je m'abonne

(6 N° par an)

J'adresse un chèque de  
12€ avec mes coordonnées au siège du  
Syndicat



## QUI SEME LA MISERE ????????

- ⇒ La France est le 3ème pays exportateur d'armes au monde pour plus de 16 milliards d'euros en 2015
- ⇒ Vinci est accusé de travail forcé et réduction en servitude au Qatar.
- ⇒ Veolia porte plainte contre l'Egypte qui veut augmenter le salaire minimum mensuel de 42 à 72€
- ⇒ Areva pille les terres de la République Centrafricaine pour récupérer de l'uranium pour nos centrales nucléaires (scandale Uramin)

**Si certain-e-s disent ne pas pouvoir accueillir toute la misère du monde, d'autres (ou les mêmes ?) n'hésitent pas à la semer !**

**ATTENTION : date changée !**



## Ordre du Jour

- \* Bilan des actions passées et préparation du 30 mars: journée Nationale d'action et Manifestation des Retraité(e)s
- \* Préparons l'audience à la DNAS
- \* Bilan pétitions (ticket- restaurant - sondage USR - adresse aux syndiqués)
- \* Questions actualités et diverses.

## La Bouffe au bout

*Si vous avertissez de votre présence (Moins de 5, pas possible)*

- Tél pour confirmer votre présence  
06.09.43.73.33 / 06.83.18.55.88 /  
04.91.11.60.95.